

BULLETIN

de la Classe
de l'Industrie et
du Commerce

DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE

Débat public en l'Athénée,
le 6 mars 1978, à 20 h. 30
avec la participation de :

M^{me} Aliette AUBERT

Députée au Grand Conseil

M. le Ministre Gérard F. BAUER

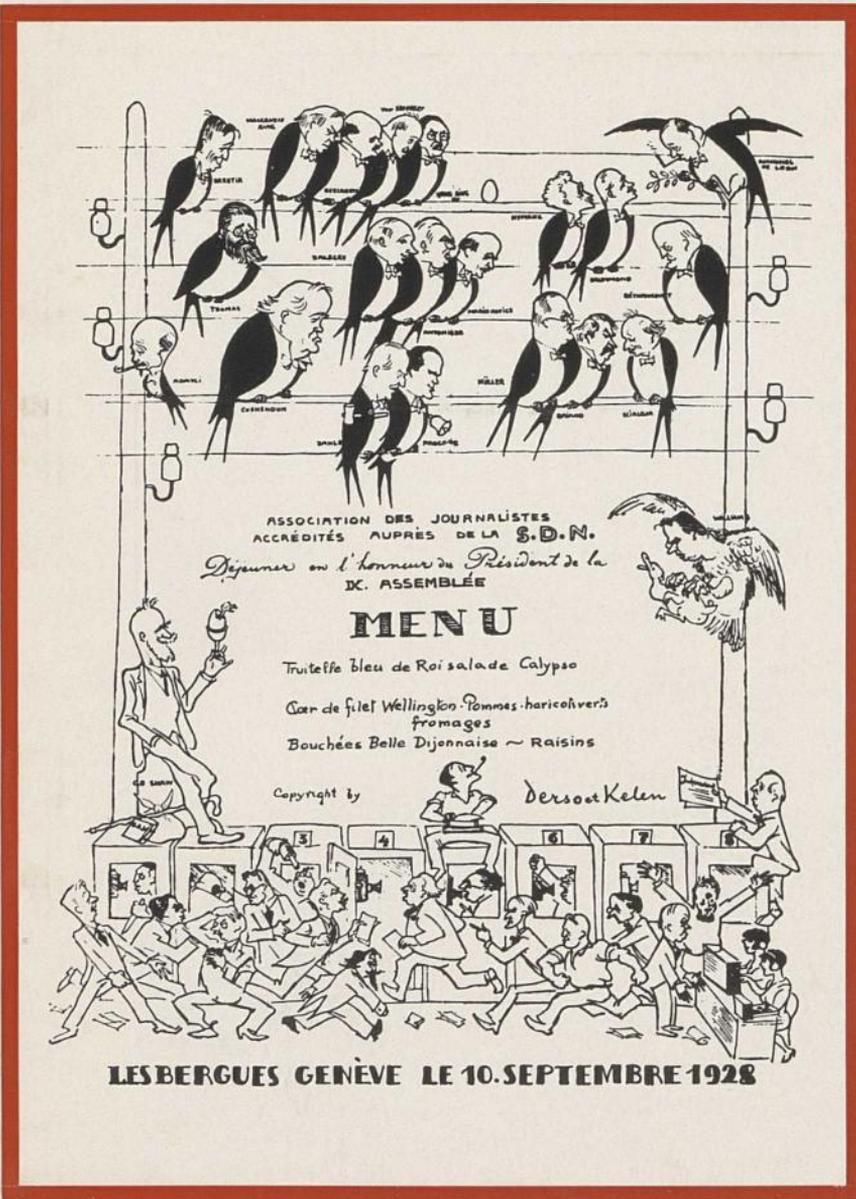
Ancien président de la F. H.

**M. l'Ambassadeur
Charles MULLER**

Secrétaire-Général de l'A. E. L. E.

M. Denis de ROUGEMONT

Ecrivain, Directeur du Centre
européen de la Culture



(Légende en page 2)

L'EUROPE...

QUELLE EUROPE ?

Modérateur :

Paul A. LADAME

N° 3

156^e ANNÉE - MARS 1978

Le numéro: 5.— fr.

Abonnement de 10 numéros: 40.— fr

Paraît le premier lundi du mois

La Société des Arts de Genève,
fondée en 1776, comporte trois Classes:
Agriculture, Beaux-Arts,
Industrie et Commerce.
Son siège est au Palais de l'Athénée,
2, rue de l'Athénée, CH-1205 Genève,
tél. (022) 20 41 02.

Éditeur responsable:

Paul A. Ladame, Président de la Classe.



LA MADONE DE PEROUSE d'après Raphaël
Peinture sur porcelaine d'Abraham Constantin (1785-1855)
(exposée au Salon du Musée de l'Athénée).

Le peintre Abraham Constantin, frère de François, dont le talent s'imposait en Italie, envoya cette œuvre à la société Vacheron Constantin, en 1822. François Constantin en fut très honoré. Il la plaça en évidence dans son bureau et en tirait une égoïste fierté. Il écrivait alors :

"Il importe qu'on ne puisse pas dire avoir vu ce tableau hors de notre maison, il fait fureur parmi les artistes, cet élan se communiquera sans doute aux étrangers qui viendront visiter notre ville, nous ferons de notre mieux pour en tirer parti."



La plus ancienne manufacture horlogère du monde.
En l'île depuis 1755.

VACHERON
CONSTANTIN

La plus noble parure du temps.

La Direction du

CRÉDIT SUISSE

apporte ses félicitations et ses vœux

à la

Classe de l'industrie et du commerce

de la

SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE



CREDIT SUISSE
CS

PROCHAINES MANIFESTATIONS

<u>Date</u>	<u>Sujet</u>
6 avril 1978	<p><u>LA SUISSE ET L ' O.N.U.</u></p> <p>Avec la participation de :</p> <p>Mme Denise BINDSCHIEDLER-ROBERT, professeur à l'Institut de hautes études internationales à Genève ; Juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme ; Membre du Comité international de la Croix-Rouge ;</p> <p>M. Otto FISCHER, Conseiller national ; Directeur de l'Union suisse des Arts et Métiers, Berne ;</p> <p>M. Georges-Henri MARTIN, Rédacteur en chef de la Tribune de Genève ; Membre du comité de l'Association suisse pour les Nations Unies ;</p> <p>M. Bernard TURRETTINI, Ambassadeur ; ancien Observateur de la Confédération suisse au siège des Nations Unies à New York .</p>

1. mai 1978 500 ANS D ' IMPRIMERIE A GENEVE

(Les réponses n'ayant pas toutes été reçues au moment de mettre en page ,
 les noms des participants seront indiqués dans le prochain numéro.)

Notre page de couverture

ARISTIDE BRIAND ET SA QUESTE DE L'EUROPE, en 1928, IL Y A 50 ANS !

=====

Ce menu, dessiné par Derso et Kelen pour le dîner des journalistes accrédités auprès de la S.d.N. montre, en haut à droite - parmi les "hirondelles qui ne font pas le printemps" - Aristide BRIAND, avec à ses côtés le chancelier MULLER, prédécesseur de STRESEMANN. Le plan de la "Pan-Europe", de COUDENHOVE-CALERGHI, est à l'étude. Parmi les correspondants prenant d'assaut les cabines téléphoniques, on reconnaît Paul du BOCHET, Max BEER, Jean GUIGNEBERT. (BPU)

Voici un extrait du discours prophétique d'Aristide BRIAND :

" Je pense qu'entre des peuples qui sont géographiquement groupés comme les peuples d'Europe, il doit exister une sorte de lien fédéral. Les peuples doivent avoir à tout instant la possibilité d'entrer en contact, de discuter leurs intérêts, de prendre des résolutions communes, d'établir entre eux un lien de solidarité qui leur permettra de faire face, au moment voulu, à des circonstances graves, si elles venaient à naître.

" Evidemment, l'association agira surtout dans le domaine économique. C'est la question la plus pressante. Je crois qu'on peut y obtenir des succès . Mais je suis sûr aussi qu'au point de vue politique, au point de vue social, le lien fédéral, sans toucher à la souveraineté d'aucune des nations qui pourraient faire partie d'une telle association, peut être bienfaisant. "

Aristide BRIAND, 1928 .



(Ce frontispice est repris du premier "Précis sur l'Origine, le But et le Régime de la Société établie à Genève pour l'encouragement des Arts & de l'Agriculture - - - - - 1778" .)



ÉDITORIAL

On a envie de pasticher le prophète Jérémie : " Ils disent : "Europe, Europe, et il n'y a point d'Europe ...! "

L'Europe. Pourquoi l'Europe ? C'est simple : quand nous avons tracé le programme de cette saison en l'Athénée, il était prévu que des élections se dérouleraient, en juin 1978, pour élire un Parlement européen, sensé représenter les peuples de l'Europe. Ces élections ont été repoussées - d'une année pour le moment - mais ce n'est pas une raison pour renvoyer également ce débat aux calendes grecques. Au contraire : il devient intéressant de savoir pourquoi ces élections ont été ajournées ; pourquoi elles font peur, et à qui ?

L'Europe. Quelle Europe ? On a connu celle des Six, qui est devenue celle des Neuf ; et celle des Sept, qui sont restés Sept, mais qui ne sont plus les mêmes ; et celle de ceux qui ont été ici et qui sont maintenant là-bas ; et ceux qui ne sont nulle part et qui gênent. Et ceux qui ne sont même plus eux-mêmes. Alors, quelle Europe ? Voici un papier de Jean Burner, correspondant de l'Agence France Presse auprès des Communautés européennes de Bruxelles. Il annonce, en titre sur trois colonnes, que 1978 sera l'"Année de vérité pour l'Europe". Je veux bien. Mais je demande : quelle Europe ? Et je découvre, sans surprise, que l'"Europe" dont parle l'A.F.P. ne comprend pas la Suisse, mon pays. Ni d'ailleurs la Suède, ni la Finlande, ni l'Espagne, ni la Grèce, ni le Portugal. Et pas davantage l'Allemagne de l'Est, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Roumanie, la Bulgarie, la Yougoslavie, la Hongrie, l'Esthonie, la Lithuanie, la Lettonie. Sans parler ni de la Russie, ni de l'Ukraine, ni de la Turquie...ou même évoquer, ne serait-ce qu'en pensée, l'Ecosse, l'Occitanie, la Bretagne, dont les habitants, pourtant, se sentent et parfois se disent "Européens". Mais lui, Jean BURNER, quand il dit "Europe", en exclut allègrement 100 ou 200 millions d'habitants. Il reflète ainsi parfaitement une certaine mentalité "Marché commun" ...

La mentalité du Marché commun ... telle que la voit un Français, dans l'optique de Paris. C'est-à-dire farouchement protectionniste et soumise à

l'hégémonie française. Optique de Paris : optique de guerre, de lutte, où il s'agit, pour le pauvre petit David, de se défendre contre les terribles Goliaths. J'exagère ? Ecoutez M. Burner :

" Face à la concurrence FEROCE (les caps sont de moi) des pays à bas salaires et à bas coûts de production ..." " En faisant bloc FACE AUX MENACES EXTERIEURES, le Marché commun a assuré sa survie." " EN STOPPANT LES IMPORTATIONS BON MARCHE..." " Français et Italiens veulent OBTENIR DES GARANTIES PRE-ALABLES "...avant d'agréer l'entrée dans le Club de Bruxelles de pays aussi suspects que la Grèce, l'Espagne et le Portugal, d'être non-Européens !

Ce Bulletin, qui sert à étayer le débat du 6 mars en l'Athénée, contient non seulement les chiffres et les statistiques relatifs à l'Europe de Bruxelles et à l'AELE, mais aussi, par comparaison, ceux des "autres européens", de l'Union soviétique et des Etats-Unis. Mais il n'y a pas que les chiffres. Il y a aussi l'Histoire, avec un grand H, et la psychologie des peuples, et les préjugés. Nous en donnerons également quelques aperçus, ainsi que des extraits de discours célèbres ou de livres intéressants. Et puis, il y a le débat.

En l'Athénée, nous essayons de projeter l'image d'une autre Europe, la vraie Europe, extirpée de son complexe parisien, de son protectionnisme à la Colbert, de ses Etats-Nations désuets, suicidaires. Cette vraie Europe, c'est la Grande Europe, la seule, celle dont la politique démentielle a fait naufrage en 1914, dans les affres de l'accouchement qui a donné naissance aux deux Super-Puissances d'aujourd'hui : les Etats-Unis d'Amérique et l'Union des Républiques Socialistes et Soviétiques. On retient, dans les livres, que l'Empire austro-hongrois a explosé en mille morceaux. C'est vrai mais ce n'est pas tout : c'est l'Europe elle-même qui a été atomisée, entre 1914 et 1948. Elle, qui était tout, au début de ce siècle, n'était plus rien deux générations d'hommes plus tard. Les mythes en ".isme" l'avaient pulvérisée.

Les Etats-Nations de l'Europe ne sont plus que des outres gonflées de chimères. Mais les peuples de l'Europe, les peuples des régions de l'Europe, sont bien vivants, eux. Ce sont eux qui peuvent reformer une nouvelle Europe. Ils le peuvent. Le potentiel économique, humain, culturel, scientifique, est là, bien plus impressionnant que celui des deux Grands.

Mais le veulent-ils ? Ont-ils la volonté politique de s'unir ? On avait prévu des élections directes pour former un Parlement européen, pour mai-juin 1978, dans deux ou trois mois. Elles ont été repoussées aux calendes grecques. Qu'en est-il ?

Pour répondre à ces questions, et à beaucoup d'autres, nous avons fait appel à des personnalités de tout premier plan. Denis de ROUGEMONT, le plus engagé des écrivains européens et, en vérité, celui qui a inventé le terme "engagé" ; Gérard BAUER, qui a été de toutes les négociations européennes, au lendemain de la guerre, aux temps du Plan Marshall ; Charles MULLER, Secrétaire-général de l'Association européenne de libre-échange, groupant les Européens qui, précisément, ne veulent pas du protectionnisme de Bruxelles et du chauvinisme de Paris ; enfin, last but not least, Aliette AUBERT, députée au Grand Conseil de Genève, une femme qui saura faire entendre la "vox populi" européenne.

Un seul souhait : que LA BONNE FOI règne dans ces discussions.

Paul LADAME

L'EUROPE AUJOURD'HUI: INSTITUTIONS ET RÉALISATIONS

par l'ambassadeur Charles MULLER, Secrétaire-général de l'Association européenne de libre-échange



Ch. Müller

Le scepticisme est à la mode quand on parle de l'Europe. Le hiatus entre les grandes proclamations d'hier et les laborieuses réalités quotidiennes d'aujourd'hui a tendance à faire sous-estimer ce qui a été achevé malgré les avatars que l'intégration européenne a connu au cours des vingt dernières années.

D'abord, il faut définir de quelle Europe il s'agit. Pour ce débat, il ne peut s'agir que de l'Europe occidentale, même s'il ne faut jamais oublier que l'Europe est plus large et qu'un des buts à plus long terme doit être de surmonter la division qui existe encore entre les deux parties de notre continent.

La Communauté européenne, l'Association européenne de libre-échange et le Conseil de l'Europe sont trois organisations avec des buts et des conceptions différentes, mais complémentaires à certains égards et qui, par des moyens qui varient également, lient plus ou moins fortement entre eux les pays de l'Europe occidentale. Si l'on compare la carte de cette Europe-là avec celle du lendemain de la guerre, on voit clairement le progrès de la coopération: les Six du Marché commun devenus les Neuf (Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et République Fédérale d'Allemagne); les Sept de l'AELE (Autriche, Finlande, Islande, Portugal, Norvège, Suède et Suisse), liés avec les Neuf par les Accords de libre-échange; et les vingt pays du Conseil de l'Europe, qui groupe les seize sauf la Finlande, plus la Turquie, la Grèce, Malte, Chypre et l'Espagne. Entre tous ces pays et sous l'égide de l'une ou l'autre de ces organisations, des conventions, des traités, des accords de toutes sortes ont été signés.

Le Conseil de l'Europe n'a pas pu jouer le rôle politique →

Charles Müller est né en 1922 à Zurich où il a suivi les écoles jusqu'à l'Université. Il entreprit des études supérieures à Zurich puis à Genève, où il obtint une licence ès sciences politiques internationales après avoir suivi les cours de l'Institut des Hautes Etudes Internationales. Entré en 1946 au Département Politique, il fut détaché en 1949 à la Conférence diplomatique de Genève pour l'établissement de conventions internationales destinées à protéger les victimes de guerre. En 1950, il fut transféré à l'ambassade de Suisse au Caire puis à celle de Moscou en 1955.

De retour à Berne, il fit partie de la délégation suisse qui négocia la Convention de Stockholm. Mis en 1960 à la disposition du Secrétariat de l'AELE, il en fut nommé le sous-secrétaire général en 1961 et en 1965 le secrétaire général adjoint.

En janvier 1967, il retourna au service diplomatique suisse en qualité de conseiller d'ambassade et de premier collaborateur du chef de mission à Washington. En juillet 1970, le Conseil Fédéral le nomma ambassadeur en Indonésie, puis au Cambodge et au Vietnam. En 1973, il devint chef de la division Europe-Amérique du Nord au Département Politique Fédéral à Berne.

Il est secrétaire général de l'AELE depuis janvier 1976.

pour lequel il a été créé. Il fait cependant du travail utile dans les domaines juridique, social et culturel, dans lesquels il a élaboré plus de 80 conventions, dont notamment celle sur les droits de l'homme. L'Assemblée consultative constitue un forum unique où les Parlementaires des 20 Etats membres discutent librement de tous les problèmes européens. La Grèce, le Portugal et l'Espagne, dès leur retour à un régime démocratique, se sont empressés d'adhérer au Conseil de l'Europe; ce fait montre qu'il ne faut pas sous-estimer sa signification politique.

L'Association européenne de libre-échange groupe des pays qui, pour des raisons particulières, n'ont pas adhéré aux Communautés européennes. Elle ne poursuit pas de but politique; ses principaux objectifs étaient le libre-échange pour les produits industriels à l'intérieur de la Zone, réalisé en 1966 déjà, ainsi que le libre-échange pour les produits industriels avec la Communauté. Ce dernier but a été atteint, à quelques exceptions temporaires près, le 1er juillet 1977 sur la base d'accords de libre-échange bilatéraux, mais indentiques pour l'essentiel, entre chaque pays de l'AELE et la Communauté. Ainsi a été créé un système de libre-échange entre 16 pays qui peut être regardé comme une réalisation importante dans le cadre de l'intégration européenne. L'AELE en constitue un élément nécessaire, et elle reste l'instrument de ses pays membres pour leur politique d'intégration telle qu'elle a été définie lors de la Conférence au sommet en mai 1977. Il s'agit d'un côté d'approfondir encore le libre-échange et d'intensifier la coopération existante au sein de l'Association. Ensuite, les pays de l'AELE désirent développer leur coopération avec la Communauté européenne notamment en procédant à des consultations plus étroites sur les questions économiques et en coordonnant leurs efforts en vue de sauvegarder le libre-échange et d'améliorer l'environnement économique général.

Parmi les réalisations de la Communauté européenne, il y a lieu tout d'abord de relever le cadre institutionnel. Il s'agit d'une création originale, de la première tentative de remplacer la coopération internationale traditionnelle, basée sur le consensus, par des éléments de supranationalité. La Commission, indépendante des Etats membres, est destinée à y jouer un rôle-clé comme moteur de l'intégration; elle dispose de compétences propres et du droit d'initiative. Le Conseil des Ministres se réunit très fréquemment (Ministres des affaires étrangères, des finances et de l'économie, de l'agriculture, de l'industrie, etc.), ce qui crée une habitude de consultation et de coopération dont les effets ne doivent pas être sous-estimés. Il n'est cependant plus guère fait usage de l'élément supranational constitué par la possibilité de prendre des décisions majoritaires. La Cour de justice des Communautés (formée de juges indépendants, de tous les pays membres), qui est chargée d'assurer le respect du droit dans l'interprétation et l'application des traités, est indépendante des Etats. Elle a pris de plus en plus d'importance, ses décisions étant immédiatement applicables dans les Etats membres, et les individus ayant le droit de s'adresser directement à elle. Finalement il faut mentionner le Parlement européen. Le défaut le plus évident de ce cadre institutionnel réside certainement dans le manque de contrôle démocratique au plan →

communautaire. Même l'élection directe au suffrage universel du Parlement, prévue pour l'année prochaine, n'y apportera pas un changement fondamental, aussi longtemps que le Parlement ne possède pas de pouvoirs législatifs ni de pouvoirs de contrôle réels.

Au chapitre des principaux résultats concrets de la Communauté, il faut placer l'union douanière et le Marché commun. Ce dernier comprend la libre circulation des marchandises et des personnes. Le tarif extérieur commun implique une politique commerciale commune vis-à-vis de l'extérieur. Dans ce domaine, la Communauté négocie donc d'une seule voix par l'entremise de la Commission, par exemple dans le cadre du GATT. Il s'agit là de réalisations importantes qui lient de plus en plus les Etats membres. Il en est de même de la politique agricole commune: quelles que soient les critiques qu'on puisse adresser à son contenu et malgré ses imperfections, il faut reconnaître qu'il est remarquable que dans un domaine aussi délicat politiquement et économiquement une politique commune ait pu être réalisée.

La place manque ici pour passer en revue toutes les réalisations des Neuf. Il faut cependant mentionner encore le développement d'un ordre juridique communautaire dans des domaines très divers; la politique régionale, dont l'instrument principal est le Fonds européen de développement régional, ainsi que les activités de la Banque européenne d'investissement. Dans le domaine des relations extérieures, il y a lieu de relever la Convention de Lomé, qui règle les échanges et la coopération avec 46 pays en voie de développement, et qui constitue un modèle intéressant de l'organisation des relations avec les anciennes colonies. En même temps, elle témoigne du pouvoir d'attraction de la Communauté vers l'extérieur, comme d'ailleurs les accords avec une multitude de pays dans toutes les parties du monde. Une autre preuve en est la demande d'adhésion de trois pays méditerranéens: la Grèce, le Portugal et l'Espagne.

Dans le domaine politique, la Communauté européenne a joué un rôle important dans la consolidation de la paix en Europe, notamment en contribuant à l'entente franco-allemande et en assurant une place à la République fédérale dans la coopération entre les pays démocratiques de l'Europe occidentale. Mais les finalités politiques visées par la création de la Communauté ne sont pas près d'être réalisées. Un début de "coopération politique européenne" a été fait, mais il s'agit d'une coopération volontaire sans engagement juridique. Malgré quelques succès, notamment dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, les Neuf sont encore loin de parler d'une seule voix dans la politique mondiale. Cependant, le "Conseil européen" qui réunit, en dehors du cadre institutionnel, trois fois par an les Chefs de gouvernement, permet de se consulter au plus haut niveau, et parfois de prendre position, au sujet d'événements politiques.

A la Conférence au sommet de 1972, à Paris, les Neuf s'étaient fixés "comme objectif majeur, de transformer avant la fin de l'actuelle décennie ... l'ensemble des relations des Etats membres en une Union européenne". A l'approche de la fin de la



La création d'un marché unique des produits industriels réunissant la Communauté et les pays de l'AELE augmente le degré déjà élevé d'interdépendance existant entre les économies nationales. Les milieux économiques en sont conscients. Ci-dessus, dans le bâtiment de l'AELE à Genève, une réunion entre un groupe représentatif de membres du Comité consultatif de l'AELE et des membres de la section des relations extérieures du Comité économique et social de la Communauté.

décennie, on n'entrevoit guère de progrès vers ce but d'ailleurs jamais défini d'une manière plus concrète. Sans doute s'agit-il d'un but politique, mais même les étapes intermédiaires, à savoir l'union économique et monétaire, sont loin d'être réalisées. La coopération monétaire dans le cadre du "serpent" a échoué, en tout cas pour le moment; et progresser vers des politiques communes paraît difficile quand - surtout à la suite de la récession - les situations économiques évoluent de manière différente et que les politiques pour y faire face divergent.

Cette stagnation va-t-elle durer ? Alors que les motivations pour "faire l'Europe" qui existaient dans l'après-guerre ont perdu de leur force, la Communauté semble trop préoccupée par d'autres problèmes - récession, chômage, problèmes structurels par exemple - ainsi que par la perspective du nouvel élargissement.

Ou le défi que posent ces problèmes créera-t-il de nouvelles motivations, de nouvelles impulsions pour que l'Europe trouve un second souffle ?

Ch. M.

DE L'EUROPE, DE SA GESTATION AU LENDEMAIN DU SECOND CONFLIT MONDIAL, 1939 - 1945, ET DES LEÇONS A EN TIRER

par le ministre Gérard F. BAUER, ancien Délégué du Conseil fédéral auprès de l'O.E.C.E



G. Bauer

En premier lieu, pourquoi parler de la genèse de l'Europe Occidentale, telle qu'elle est actuellement avec ses forces et ses faiblesses, confrontés que nous sommes à des échéances politiques, économiques et sociales préoccupantes et nouvelles ?

Pourquoi rappeler cet épisode de l'histoire contemporaine de notre continent, nous dira-t-on ? A quoi bon ces redites, alors que nous devrions conjuguer tous nos efforts, mobiliser les possibilités dont l'Europe est et demeure riche, pour nous adapter, pendant qu'il est temps et conscients de

nos intérêts, aux mutations du monde économique et des relations internationales qui en constituent le moteur ou le frein, selon le cours des événements ?

* * * * *

Alors que le monde bouge, les Etats en voie de développement trépignt d'impatience, les rapports de forces politiques, économiques et sociales sont en voie de se modifier substantiellement et rapidement ; alors que le développement technique, les problèmes qu'il résoud et les questions qu'il multiplie changent radicalement l'orientation et le rythme des évolutions que les générations avaient jusqu'ici le temps de comprendre et d'assimiler, l'Europe, non seulement ne prend aucune initiative à la dimension de ces événements, mais encore, et faute d'entreprendre et de faire face, elle s'engourdit dans une sorte d'attentisme résigné, que le souci de sa sauvegarde bien comprise devrait condamner et que ses potentialités diverses ne justifient en aucune façon.

Les forces centrifuges l'emportent quotidiennement sur les forces centripètes.



Gérard F. Bauer, né le 8 juin 1907, à Neuchâtel. Avocat. Diplômé de l'Ecole libre des Sciences politiques de Paris. Dès 1945, Chargé des affaires économiques et financières auprès de la Légation suisse en France ; Chef de la Délégation suisse à la Conférence de Coopération Economiques Européenne ; Délégué du Conseil fédéral auprès de la C.E.C.A. ; Vice-président du Conseil et Président du Comité exécutif de l'O.E.C.E. De 1958 à 1978, Président de la Fédération horlogère suisse. Actuellement président et administrateur de plusieurs sociétés industrielles et financières. Président de la Fondation européenne pour l'Economie (F.E.E.), Gouverneur de l'Institut atlantique et Membre du Conseil de la Ligue européenne de Coopération économique.

Les réflexes de protection, de repliement sur soi-même tendent à s'imposer, à nous faire oublier les leçons amères d'un passé point trop éloigné -- la crise économique des années 1931 et suivantes -- et à négliger le facteur déterminant et dominant de notre époque, celui de l'interdépendance des économies nationales et, par voie de conséquence, des nations.

* * * * *

Pour ne pas céder à la résignation, pour ne pas croire à l'enchaînement obligatoire des facteurs dépressifs et de dislocation contemporains, pour écarter de nos esprits l'illusion que nous pourrions nourrir d'un statu quo satisfaisant, le rappel de la gestation de l'Europe Occidentale, les comparaisons que nous sommes amenés à faire entre les périodes considérées, celle de l'après-guerre et celle que nous vivons présentement, sont instructifs à maints égards.

L'époque, marquée par le sauvetage des nations européennes anciennement belligérantes et par son effort de cohésion, est prodigue, en effet, en échecs et en succès.

Aussi bien, me semble-t-il, les leçons de ses échecs subis, dus souvent à des plans trop ambitieux, simplistes et faisant légèrement litière d'un passé qui nous accompagne, que les enseignements qui découlent de ses réalisations, conçues à l'aide d'imagination, d'une volonté politique, toutes deux empreintes de réalisme, sont-ils pleins de signification pour nous, riches en mises en garde.

* * * * *

En tentant, grâce à quelques exemples caractéristiques, de le rappeler ou de le souligner, nous sommes et demeurons conscients des différences fondamentales qui existent entre la situation de fait contraignante qui s'imposait aux nations européennes au lendemain du second conflit mondial et l'état de choses, en fluide, en mouvance, dont nous sommes aujourd'hui les témoins et les sujets.

Les réflexions, que nous consacrerons à cette confrontation de deux époques, et l'appréciation comparée que nous en ferons, ne manqueront pas de surprendre. Nous considérons, en effet, que l'après-guerre, en dépit ou en raison de ses ruines morales et matérielles, s'est présentée aux responsables de l'époque en la forme d'une alternative implacable : mourir ou reconstruire un ensemble cohérent de l'Europe.

L'état de situation actuel, ses perspectives, apparaissent à nos observations avec des tonalités moins dramatiques

Le monde en général, l'Europe, en particulier, viennent de sortir d'une période de prospérité engourdissante, peu propice à la réflexion, à la compréhension des facteurs de mutation en voie d'explosion, à une action préventive ou prospective. ➔

Aussi bien, sommes-nous contraints précipitamment -- et plus habitués à le faire -- de prendre une claire conscience de l'interdépendance économique des nations du monde occidental, avec ses aspects positifs et négatifs pour l'Europe, d'une accession de nombre d'Etats en plein développement industriel au commerce international, tout à la fois de rechercher les moyens de nous adapter aux conditions modifiées de l'équilibre économique et social mondial, de parer aux perturbations de la récession, aux effets dommageables de la disparition d'un ordre monétaire international et de nous efforcer de sauvegarder un degré d'emploi satisfaisant sans recourir aux remèdes fallacieux du protectionnisme et de l'inflation.

G.F.B.

L'APPEL PROPHÉTIQUE DE CHURCHILL

" Dans des régions étendues de l'Europe, une masse de gens torturés, affamés, désespérés, bouleversés, contemplant les ruines de leurs villes et de leurs foyers. Ils scrutent l'horizon pour y déceler le signe d'un nouveau danger naissant, d'une tyrannie ou d'une nouvelle terreur. Parmi les vainqueurs règne une confusions babylonienne de voix discordantes ; parmi les vaincus, en revanche, le silence obstiné du désespoir.

" Si la grande République, au-delà de l'Océan atlantique, n'avait pas enfin reconnu que l'effondrement ou l'esclavage de l'Europe entraîneraient également son propre destin dans l'abîme ; et si elle n'avait pas tendu une main secourable et dirigeante vers l'Europe, les temps des ténèbres, avec leur cortège de cruautés, seraient revenus. Et ils peuvent toujours revenir !

" Il y a pourtant un remède qui, s'il était appliqué généralement et spontanément, transformerait toute la scène, comme par un miracle, au point qu'au bout de quelques années toute l'Europe, ou tout au moins sa plus grande partie, pourrait se trouver aussi libre et heureuse que l'est aujourd'hui la Suisse. Ce remède consiste dans le renouvellement de la grande famille des peuples de l'Europe, ou tout au moins du nombre le plus grand possible de ces peuples, et de leur intégration dans un nouvel ordre, qui leur permettra de vivre dans la liberté, dans la sécurité et dans la paix. Nous devons édifier une sorte d'Etats-Unis d'Europe.

" J'ai été heureux d'apprendre que mon ami, le président Truman, a manifesté son intérêt et sa sympathie pour ce plan d'Etats-Unis d'Europe. Une organisation régionale de l'Europe n'est en rien contradictoire avec l'organisation mondiale des Nations Unies. Tout au contraire, cette autre synthèse ne pourra acquérir de la consistance que si elle est ancrée sur des groupes d'Etats qui s'assemblent de façon naturelle.

" Nous devons tous nous détourner des horreurs du passé et nous concentrer sur l'avenir. Nous ne pouvons tout simplement pas nous payer le luxe de traîner derrière nous, au cours de toutes les années à venir, la haine et la vengeance engendrées par les injustices du passé. Serait-ce là la seule leçon de l'histoire que l'humanité serait incapable d'apprendre ? Que règnent donc la justice, la miséricorde et la liberté !

" Je vais maintenant vous dire quelque chose qui va peut-être vous stupéfier : le premier pas, vers la constitution de la famille européenne, doit être fait de concert par la France et l'Allemagne. C'est ainsi seulement que la France pourra un jour à nouveau guider l'Europe. Il n'y aura pas de renaissance de l'Europe sans une France spirituellement forte et une Allemagne spirituellement forte. "

Winston CHURCHILL, Zurich, 19/9/1946.

Trente guerres franco-allemandes

UNE BONNE RAISON D'UNIR L'EUROPE

En l'an 800, le pape couronne Charlemagne empereur d'Occident. L'Europe est unie sous son sceptre. Elle le restera, après sa mort, en 814, pendant moins de trente ans. Pendant le millénaire qui suivra, la France et l'Allemagne s'entredéchireront pendant au moins trente conflits, dont beaucoup ensanglanteront tout le continent.

843. Traité de Verdun. Date néfaste entre toutes. Les petit-fils de Charlemagne partagent l'empire en trois : la France, l'Allemagne et, entre les deux, la Lotharingie, qui s'étend de la mer du Nord à la Méditerranée. Puis Charles et Louis s'allièrent pour dépouiller Lothaire et ce fut l'engrenage infernal.
858. Louis (le Germanique) attaque Charles (le Chauve) pour lui prendre son royaume. Le statu quo est rétabli en 870.
877. Nouvelle tentative. Nouvel échec.
923. Henri (Allemagne) part à la conquête de la Lorraine.
940. Louis IV (France) cherche à reconquérir la Lorraine. Otto Ier envahit la France, installe Conrad-le-Rouge comme duc de Lorraine.
978. Lothaire III cherche à reconquérir la Lorraine. Otto II le bat, assiège Paris. Fin du rêve français de conquête du Rhin.
1212. Frédéric II (Allemagne) contre Philippe II (France) en guerre pour l'alliance avec l'Angleterre.
1254. Guillaume (Allemagne) contre Charles d'Anjou pour la possession des Flandres.
1289. Rodolphe II envahit la France, conquiert la Franche-Comté, bâtit son Empire.
1302. Victoire de la Flandre (allemande) sur la France à Kortrijk (Courtrai). (Mais la France force les papes à résider en Avignon.)
1382. Flandres encore. Victoire française à Roosebeke.
1513. Empereur Maximilien bat Louis XII à Novare. Conquête de l'Italie.
1521. Charles-Quint contre François Ier en Italie. Milan, Naples.
1526. Ligue de Cognac (France, pape, Italiens) contre Charles Quint. Match nul.
1536. Charles-Quint contre François Ier, allié des Turcs. Paix Nice. Match nul.
1542. Toujours Charles-Quint contre François Ier. Flotte turco-française conquiert Nice. Charles-Quint envahit France. Paix de Crespy.
1552. Charles-Quint contre Henri II. Lorraine reste allemande.
1618. France (Richelieu) contre Empire (Habsbourg) et Suède. Guerre de Trente Ans. Paix Westphalie, 1648. Allemagne détruite. Se relèvera.
1673. Louis XIV contre Léopold Ier (Turenne, Condé, Guillaume d'Orange). Match nul. Paix St. Germain.
1688. Louis XIV envahit Allemagne. Alliance Empire avec Angleterre et Savoie.
1701. Louis XIV : guerre de Succession d'Espagne contre Empire, Espagne et Angleterre. Paix d'Utrecht, 1712.
1733. Louis XIV envahit Lorraine. Guillaume Ier de Prusse introduit mobilisation générale pour lutter contre armées de mercenaires. Paix Vienne.
1741. Louis XIV contre Marie-Thérèse. Frédéric le bat. Paix d'Aix-la-Chapelle.
1753. France repart à l'attaque. Frédéric gagne. Paix de Paris. France doit abandonner toutes ses colonies. Angleterre devient 1ère Puissance.
1792. Louis XVI contre Prusse-Autriche. Puis GUERRES NAPOLEONIENNES après la Révolution. Congrès de Vienne. Paix de Paris. France vaincue.
1870. Napoléon III déclare la guerre à l'Allemagne. Est écrasé.
1914. La France déclare la guerre à l'Allemagne. Première guerre mondiale.
1939. Deuxième guerre mondiale. Origine franco-allemande. Hitler écrasé par l'entrée en guerre des USA, comme Guillaume en 1918.

DER SPIEGEL



Wie sehen uns die Franzosen?

SPIEGEL UMFRAGE



Testfall
Croissant

" Il n'y aura pas de renaissance de l'Europe sans une France spirituellement forte et une Allemagne spirituellement forte." C'est ce qu'a déclaré, en 1946, à Zurich, Winston Churchill. Trente ans plus tard, voici l'image que les Français se font de l'Allemagne, selon un sondage effectué en France par l'hebdomadaire "Spiegel", au moment de l'affaire de la "bande à Baader" et de la demande d'extradition de l'avocat Croissant. Il y a dix semaines de cela. Et il y a cinquante ans que Briand et Stresemann déjeunaient à Thoiry. La construction de l'Europe est une longue patience.

CHRONOLOGIE EUROPÉENNE

- 1945 - Dès la fin de la guerre, l'idée d'une union européenne avance sur trois plans :
- politique (E.U. d'Europe ; Churchill, La Haye, Zurich)
 - économique (coopération entre Européens, aide américaine)
 - militaire (protection de l'Europe par l'armée USA ? création d'une armée européenne) .
- 1946 - Les idées générales lancées par Churchill aboutiront :
- 1949 (5/5) : Création du Conseil de l'Europe (Strasbourg) ;
 1950 (8/3) : Proposition d'Adenauer : que la France et l'Allemagne ne forment plus qu'un seul Etat .
- 1947 - Les idées économiques de coopération aboutissent : au PLAN MARSHALL:
- 1948 (16/4) : Création de l'OECE (Paris) ;
 1952 (18/4) : Création Haute autorité CECA (Luxembourg) .
- 1948 - Les soucis de sécurité militaire conduisent au PACTE DE BRUXELLES et
- 1949 (4/4) : Création de l'OTAN (Paris) ;
 1952 (27/5) : Projet de la CED (Paris) ;
 1954 (30/8) : Parlement français refuse ratifier CED (319-264 voix);
 1954 (23/10) : Pacte de Bruxelles se transforme en UNION EUROPE OCCIDENTALE (complément régional de l'OTAN) ;
- 1949 La Loi fondamentale de BONN (9/5) parachève bases Europe .
- 1950 Plan Monnet CECA en parallèle proposition Adenauer fusionner avec la France .
- 1951 Plan social : fin OIR, création du CIME .
- 1952 Plan économique : fin Plan Marshall, OECE continue ; Allemagne retrouve pleine souveraineté ; adhère à la CED .
- 1955 Conférence de MESSINE ; Proposition d'un Marché commun des Six.
- 1957 OECE propose Grande Zone de Libre Echange.
- TRAITE DE ROME (25/3) : naissance CEE.
- 1959 TRAITE DE STOCKHOLM (21/7) : naissance de l'AELE.

		POPULATION '000	SUPERFICIE '000 km ²	PIB en milliards de dollars , aux prix courants .	TAUX de croissance en % 1974 à 1975 .
AELE	1975	40.691	1.430,7	231,77	-1,5
CE	1975	258.433	1.528,6	1.352,98	-1,9
AELE+CE	1975	299.124	2.959,3	1.584,75	-1,8
E.-U.	1975	213.540	9.363,1	1.513,83	-1,6
URSS	1975	255.524	22.402,0	865,3	+4,5
Autres pays d'Europe	1975	106.522	991,0	386,2	+7,4

* A l'exclusion de l'Islande et de l'Irlande.

Explication des Sigles

AELE = EFTA : Association européenne de libre échange // European Free Trade Association

CE = COMMON MARKET : Communautés européennes

EU = Etats-Unis

PIB = Gross Domestic Product // Produit interne brut

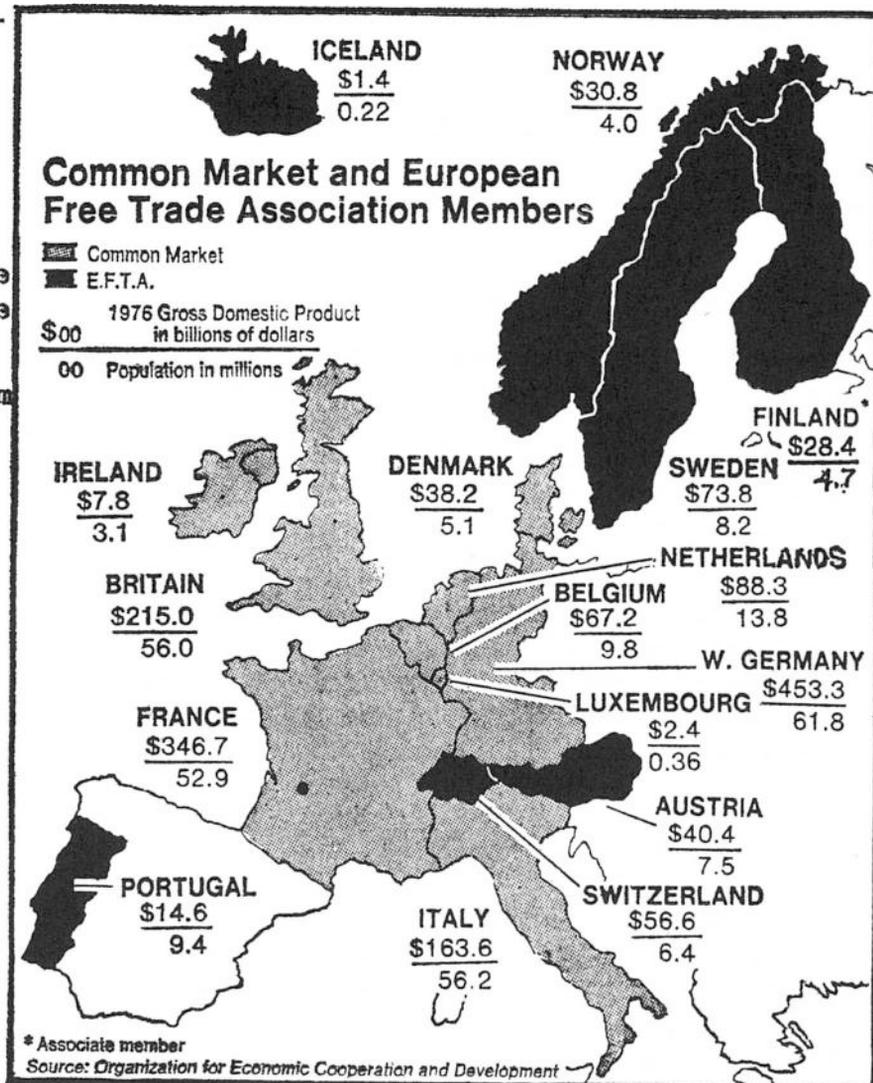
CEC = Communauté européenne de défense

OECE = Organisation européenne de coopération économique

CECA = Communauté européenne du charbon et de l'acier .

CHIFFRES ET STATISTIQUES

Table comparative établie pour le Bulletin par les services compétents de l'AELE .



The New York Times/July 7, 1977

IMPORTATIONS totales en millions de dollars.	EXPORTATIONS totales en millions de dollars.	PIB par habitant en \$.	IMPORTS par habitant en \$.	EXPORTS par habitant en \$.	Production INDUSTRIE totale en millions de dollars.	Production AGRICOLE totale en millions de dollars.
62.351,6	52.824,5	5.695,9	1.532	1.298	87.299*	14.210*
300.052,8	295.988,4	5.235,3	1.161	1.145	487.960*	90.679*
362.404,4	348.812,9	5.298,0	1.212	1.166	575.259*	104.889*
96.940,8	107.652,0	7.089,2	454	504	423.721	51.773
36.969,0	33.310,0	3.386,4	145	130	350.935	111.873
55.101,0	45.030,0	3.625,5	517	423	168.431	36.912

LECTURES EUROPÉENNES

Le Parlement européen

Représentant 50 000 communes, 2800 notables se sont réunis à Beaulieu pour les Douzièmes Etats généraux des communes d'Europe. (...) On y a tenu des discours plus ou moins enthousiastes et discuté de divers problèmes communaux. Mais on a surtout évoqué la prochaine élection du Parlement européen au suffrage universel. Pour certains, cet événement redonnera un peu d'allant à l'Europe et lui permettra de surmonter les nombreuses difficultés auxquelles elle est confrontée.

Comment se pourrait-il qu'une institution comme un Parlement soit efficace sur le plan européen, alors qu'elle supporte toutes sortes de vicissitudes dans les pays mêmes de la Communauté ? Paralysée en Italie par deux blocs antagonistes et ravalée en France au rang de chambre de ratification, on espère qu'elle sauvera l'Europe ? J.-M.H., "La Nation", 18/6/77.

L'erreur de Jean Monnet

On imagine mal le poids qu'avait Jean Monnet (...) La faille du père de la Communauté européenne, c'est qu'il a méconnu la valeur du sentiment national. La formule qu'il a mise en tête de ses Mémoires est significative : " Nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des hommes. " (...) Il a méconnu que, dans l'Europe engendrée par lui, cinq Etats sur six (de son temps) et huit sur neuf (aujourd'hui), ont une allure de chien fidèle à "His Master's Voice" (les USA) ". (...) Pierre Mendès France apporte, en 1954, un peu d'oxygène, en disant "NON" à la C.E.D. Cela signifie "NON" aux Etats-Unis. On imagine mal le sacrilège, après tant d'années d'une docilité de chien couchant. (...) On a compris que la construction d'une Communauté du Vieux-Monde avait surtout pour but de le soumettre plus étroitement au Nouveau. (...) Il s'agissait moins de créer des Etats-Unis d'Europe que l'Europe des Etats-Unis ; une sorte d'"Europe occidentale américaine ", équivalente pour Washington à l'Afrique occidentale française pour Paris. "

Maurice DUVERGER, L'autre côté des choses, 1977.

Pourquoi «Concorde»?

Concorde sera la preuve éclatante que l'EUROPE, et plus particulièrement la France, peuvent rivaliser avec les Etats-Unis et même les dépasser. Le rêve gaulien vole à Mach 2. La réalité de Caravelle est sacrifiée au rêve de Concorde. (...) Les Britanniques veulent faire plaisir aux Français, pour se faire ouvrir les portes du Marché Commun. (...) La légende cocoriconcordienne est devenue la réalité nationale. Fr.de CLOSETS, La France et ses mensonges.

L'EUROPE ...espoir et modèle. Mais l'espoir s'est perdu dans des querelles de doctrine ; et le modèle s'est déformé dans des nationalismes de détail.

Ne pouvant s'accorder ni sur l'intégration, ni sur la Confédération ; s'obnubilant sur le prix du lait et autres remèdes contre l'idéal, les hommes d'Etat européens ont laissé passer une chance d'utopie créatrice.

Marc ULLMANN, Quatre ans pour changer le monde.

L'AVENIR (DE L'EUROPE) EST NOTRE AFFAIRE

par Denis de ROUGEMONT, écrivain, directeur du Centre européen de la culture



Rougemont

« *Sentinelle, que dis-tu de la nuit ?* »

Il y a quelques années, ayant écrit que l'action politique par excellence allait consister désormais à prendre des mesures conservatoires de l'Humain, quelqu'un demanda : « Pourquoi voulez-vous donc que ça dure ? » Question morbide, mais lucide, et qu'on ne peut simplement écarter.

Je veux que l'homme dure à cause de l'espérance. A quoi s'ajoute un raisonnable espoir. La fin de l'homme, tout à l'heure, serait au moins prématurée. Nous voyons aujourd'hui certaines causes du péril où l'humain risque de s'anéantir, et nous disons : ce serait trop bête ! Nous venons d'entrevoir la guérison possible. Nous avons les moyens de sauver « l'environnement » — la Nature et nos habitats — *in extremis*. Mais que serait la beauté du Monde sans l'œil de l'homme ? C'était si beau, la Terre de la Vie, bleue, verte et blanche dans le noir éternel... →

DENIS DE ROUGEMONT n'a certes pas besoin d'être présenté. Philosophe, essayiste, il est l'auteur de très nombreux ouvrages. " L'Amour et l'Occident ", " La Part du Diable ", " Lettre ouverte aux Européens ", sont des classiques. Il vient de publier " L'Avenir est notre affaire ", un des plus importants ouvrages de notre époque (Editions Stock), dont nous publions ici la conclusion.

Mais sauver le paysage et les décors n'aura plus de sens si nous ne sommes plus là, ou ce qui revient au même, si nous sommes encore là mais aliénés, devenus incapables même de nostalgie pour ce qui fut un jour notre vie menacée. Mais il n'est pas de prévision d'avenir meilleur qui ne passe par un homme meilleur. *Car il arrivera... ce que nous sommes.* Et quoi d'autre peut-il arriver ? Et venant d'où ? (A part les tremblements de terre.) Il nous faut donc vouloir que le meilleur gagne — en nous. Et il nous faut d'abord nous le représenter, nous le rendre présent, l'anticiper.

On peut anticiper l'avenir et le prévoir par les yeux de la foi, « substance des choses espérées, ferme assurance de celles qu'on ne voit pas ». Mais à l'aide d'appareils scientifiques, on ne peut voir que du passé, des *faits*, c'est-à-dire du *factum*, du déjà fait.

Toute pensée créatrice est du *wishful thinking*, prend nos désirs pour des réalités, jusqu'à ce que ces désirs créent ces réalités et leur donnent vie dans notre vie, les réalisent. Désirer le meilleur en nous et par la force du désir le devenir, c'est anticiper notre avenir, mieux : c'est le faire.

La décadence d'une société commence quand l'homme se demande : « *Que va-t-il arriver ?* » au lieu de se demander : « *Que puis-je faire ?* »

A ces deux questions, curieusement, il n'est qu'une seule réponse possible et c'est : *Toi-même !* Car il arrivera ce que nous sommes : du mal au pire si nous restons aussi mauvais, et quelque bien si nous devenons meilleurs, obéissant mieux à notre vocation dans la Cité. Hors de là point de communauté, ni donc de Régions, ni d'Europe, ni de paix, ni de futur à vues humaines.

J'ai voulu lire l'avenir inscrit en nous — non certes dans nos chromosomes : n'allons-nous pas nous cacher une fois de plus derrière les arbres, aux forêts du passé profond ! — mais dans nos attitudes présentes.

Si vous voulez prévenir tel désastre probable ou précisément calculé, et d'abord celui d'être tous des *seuls en masse*, il vous reste à vous convertir, à faire votre révolution, c'est le même mot.

Je ne vais pas vous demander de devenir tous des saints. (Pourtant, ce serait la solution.) Je ne vais pas vous dire :

— Aimez-vous ! (même remarque). Mais seulement :
 — Remplacez ce système qui multiplie les occasions de haine par un autre qui favorise et qui appelle la solidarité. Or, ce changement n'advient pas dans la Cité, dans le réseau des relations humaines, s'il ne s'est opéré d'abord en vous. Si vous voulez changer l'avenir, changez vous-mêmes.

Et c'est pourquoi la Sentinelle de Juda, le grand prophète, interrogé sur l'avenir par la voix de l'angoisse humaine dit seulement : *Convertissez-vous !* Le mot doit être ici reçu dans toute sa force et dans la plénitude de son sens.

(Qui n'est pas limité à « devenez chrétiens ! ». Esaïe n'était pas chrétien.)

Dira-t-on que l'on peut partager de telles idées sur les méfaits des centrales nucléaires et les bienfaits de la communauté, donc des Régions, sans adopter l'attitude religieuse que suggère malgré tout le terme de conversion ? Ou que la religion n'a rien à voir avec tel mode de pollution ou de production d'énergie ? Je répondrai que les Régions, la pollution, l'énergie nucléaire ont valeur symbolique en tant que nœuds de problèmes qu'on ne peut résoudre ou trancher sans impliquer des décisions métaphysiques et religieuses quant au rôle de l'homme sur la Terre et quant à ses options de base : la puissance ou la liberté.

Faire des Régions et recréer ainsi des possibilités de communauté où la personne ait liberté de découvrir et d'exercer sa vocation ; du même coup, prévenir la guerre nucléaire (les unités de base simplement n'atteignant pas la masse critique) ce n'est rien de moins que se tourner vers des finalités de liberté, rien de moins que renoncer à la puissance sur autrui. Et c'est littéralement se convertir.

Tous les prophètes condamnent la volonté de puissance, qu'ils assimilent à l'invocation des faux dieux. Pour les Evangiles, la puissance est la plus grande des tentations que le Diable dresse au désert devant Jésus. Toute la Bible exalte en revanche « la liberté des enfants de Dieu ».

Si l'on exclut de la « sphère du religieux » le drame de l'humanité menacée par ses propres erreurs et menaçant du même coup la Nature ; si l'on remplace l'amour par l'efficacité — dont la mesure est la puissance militaire, puissance de tuer ; si l'on ne veut plus tirer son énergie de soi-même mais seulement de la désintégration d'un peu de matière, que reste-t-il dans la « sphère du religieux » ?

La casuistique. Mais à l'inverse, comment fonder l'objection de la personne, au nom de quoi refuser le verdict de la Raison d'Etat, quand il tombe de l'ordinateur bien programmé ?

Puissance ou Liberté, qui tranchera ? Entre le besoin de sécurité à tout prix et la soif de liberté à tous risques, le choix de l'espèce sera fonction de la chose la moins prévisible du monde, qui est la vitalité d'une société.

Mais il nous faut pousser l'analyse sur nous-mêmes : que choisissons-nous réellement ?

Au niveau des Etats-nations tout est joué, tout est perdu. On le sait dans les hautes sphères du Pouvoir. Chacun, pour se sauver en tant que Nation, vend ou achète les armes de la fin, et se précipite vers l'holocauste général avec une très grande et très profonde stupidité, qui amène des éthologistes à penser que se manifeste, dans l'humanité d'aujourd'hui, une tendance suicidaire assez puissante.

Alors, nous — chacun de nous — changeons de cap, changeons de buts, ordonnons nos moyens à ces buts — recréons la communauté !

Ce ne sera pas encore la fin de la peine des hommes, la vie sans poids. Pas encore le Jour éternel. Mais quelque chose comme le miracle du réveil après le cauchemar où l'on hurlait seul, sans écho, devant l'indicible injustice de l'écrasement imminent. Comme la permission de vivre encore de nouveaux jours, de nouvelles nuits aussi, et d'y trouver plus de saveur et plus de sens. Qu'attendre aujourd'hui de l'avenir, sinon d'abord qu'il dure, et cela dépend de nous.

C'est pourquoi cette génération ne recevra pas d'autre oracle que celui d'Esaië à Séir, c'est de lui qu'elle devra tirer son espoir et sa résolution. Et ce n'est pas la promesse d'une fin de l'Histoire mais d'une rénovation de l'aventure d'être homme, si elle prend naissance dans notre cœur.

Écoutons maintenant le cri sublime :

« De Séir, une voix crie au prophète : — Sentinelle, que dis-tu de la nuit ? Sentinelle, que dis-tu de la nuit ? La sentinelle a répondu : — Le matin vient, et la nuit aussi. Si vous voulez interroger, interrogez ! Convertissez-vous et revenez ! »

Denis de Rougemont

L'EUROPE AU FÉMININ

par Aliette AUBERT, Assistante sociale, Députée au Grand Conseil



aubert

Qu'on n'attende pas de moi une "invention de l'Europe", car penchée depuis plus de trente ans sur certains problèmes de notre petite république, attachée passionnément à tenter d'en résoudre quelques-uns, je n'ai eu ni le loisir, ni le privilège de participer aux travaux de ceux et de celles qui sont partis à la recherche de l'Europe et qui, par leurs efforts, ont fait naître la "conscience européenne".

Et pourtant, il y a de cela bien longtemps, Michel Drancourt, me dédicaçant le Pari européen écrivait: "A Aliette Aubert, en espérant qu'

elle jouera un rôle dans l'Europe des femmes. Il y a beaucoup trop d'hommes et pas assez de femmes aux commandes européennes". Ce voeu, hélas, ne s'est pas réalisé! Faute de temps, j'ai dû laisser les problèmes de l'Europe aux spécialistes et ceux de la femme sur le plan des ➔

Curriculum vitae : née le 25 juin 1912 à Cartigny, petit village genevois auquel elle est restée profondément attachée. Enfance campagnarde puis adaptation à la ville pour opter plus tard définitivement pour une existence rurale. Ecoles à Genève et à Bâle, en élève assez indisciplinée; études médiocres, papillonnant entre les lettres et le droit. Conversion à la vie sérieuse et obtention, à la veille de la guerre, d'un diplôme d'enseignement ménager. Enseigne alors entr'autres à l'Ecole d'Etudes sociales. Passe ensuite au C.I.C.R. où elle fonctionne d'abord comme assistante du chef du personnel de l'Agence centrale des prisonniers de guerre puis comme responsable du service de placement des collaborateurs licenciés (en effet le C.I.C.R. réduit peu à peu son activité et ses effectifs). Recyclage pour accéder au poste de chef du service de l'enfance d'une institution genevoise. Termine sa carrière en qualité de responsable du service social d'une entreprise du bâtiment et de génie civil et s'apprête sans fausse honte à "jouir d'une retraite bien méritée". Fut assez surprise d'être, en 1961, parmi les élues au Grand Conseil où elle entame sa 5ème législature. Préside le Club de Genève de la Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales - la section genevoise de l'ASA (Association suisse en faveur des arriérés) et deux autres institutions prenant en charge des handicapés. Constamment écartelée entre ses devoirs et un penchant immodéré pour la quête chez les brocanteurs, la flânerie et le "far niente".

institutions internationales aux membres de notre club, tous et toutes fort qualifiés. Donc, pas de regrets!

Et, maintenant, peut-on, actuellement parler de l'Europe au féminin ? Le 51 % de la population globale de l'Europe (occidentale), qui représente au bas mot 200 millions d'Européennes, est fort peu sensibilisé aux problèmes de la formation de l'Europe, très mal renseigné sur certaines actions menées en sa faveur. Que signifie pour lui les termes de Conseil de l'Europe, coopération technique, communautés, marché commun? Et encore des sigles tels que : CECA, AELE, OCDE, CEE, CIME, GATT et j'en passe puisqu'il a fallu 485 pages à Paul Reuter pour répertorier et décrire ces innombrables organisations européennes.

Croyez-vous que telle aide hospitalière italienne, telle employée de maison espagnole, telle travailleuse d'usine portugaise sont conscientes de ce qui se fait déjà au niveau européen ? Ont-elle une idée de ce qu'est la charte sociale européenne signée à Turin en 1961 et entrée en vigueur le 26 février 1965 ? Ou de la commission sociale et de la santé ? Cette mère célibataire ou divorcée a-t-elle connaissance des travaux effectués en 1975 au cours d'une réunion d'experts nationaux, à la demande du Conseil de l'Europe, d'où est issu un document important relatif au paiement des pensions alimentaires ? Pour une femme renseignée, combien d'autres sont-elles dans la plus grande ignorance ? Et parmi celles dont on pense "qu'elles devraient savoir ou chercher à savoir", on peut compter les très rares qui, interrogées, donnent une réponse qui ne soit ni décevante, ni évasive, ni ironique. Il n'est que de procéder autour de soi à une petite enquête : "L'Europe unie ?, utopie, je n'y crois pas, ou alors c'est pour dans bien, bien longtemps!" -" Mais, tout va très bien comme cela; tenez, j'achète ma viande en France, à deux pas de la frontière. Elle est bien moins chère et surtout meilleure!" -"Mais, je suis européenne," affirme cette petite personne très décidée : "j'achète mes bougies de Noël au Danemark, mes oignons de tulipes en Hollande et mes foulards de soie en Italie!" -"Ah!" soupire telle autre, " il est évident que seule l'Europe unie nous assurera la paix!".

Tournons-nous maintenant vers une élite de femmes, qu'elle soit de France, de Norvège, des Pays-Bas, de Suisse ou d'ailleurs. Il y a longtemps qu'elles ont pris position et se sont regroupées en associations, alliances, communautés, clubs, fédérations ou sociétés pour travailler dans le souci d'améliorer la condition féminine dans de nombreux domaines. Se basant sur l'article no. I du statut du Conseil de l'Europe, dont le but est de "réaliser une union plus étroite entre ses membres afin de sauvegarder et de promouvoir les idéaux et les principes qui sont leur,

patrimoine commun et de favoriser leur progrès économique et social", elles se sont mises à l'oeuvre.

C'est par l'adoption de conventions, entr'autres, qu'il est possible d'atteindre ce but et ce ne sont pas moins d'environ 100 conventions et d'accords qui ont été mis sur pied, touchant à tous les domaines d'activités du Conseil de l'Europe : droits de l'homme, questions sociales et économiques, éducation et culture, environnement et aménagement du territoire, pouvoirs locaux et régionaux, jeunesse, santé publique. C'est oralement que nous examinerons certaines réalisations en faveur de la femme et de l'enfant. Mais à ce sujet, quel grand dommage que les organisations non gouvernementales féminines soient si peu représentées à Strasbourg ? Comment parvenir à se faire entendre ?

Enfin, nous autres Suisses (hommes et femmes), réalisons-nous ce que pourrait être l'Europe ? Préoccupés par nos propres problèmes, étroitement enfermés par nos frontières, un peu repliés sur nous-mêmes, y avons-nous même songé ? Bien sûr, lors d'un congrès qui regroupe diverses nations et au cours duquel on partage espoirs et soucis, au concert, que ce soit à Genève ou à Vienne, au Munch Muset d'Oslo ou à la National Gallery; après la lecture d'une oeuvre littéraire particulièrement bien traduite, c'est là qu'on se sent européen et que peut-être, un instant, on pense européen, Mais très vite on redevient suisse, le Suisse de son canton, de son village. Pas mûr, pas encore prêt à la grande aventure.

Pour terminer, ouvrons le livre de Claude Frochaux "Heidi ou le défi suisse": "Si je n'étais suisse, je dirais : la Suisse, située comme elle l'est, doit représenter la synthèse la plus parfaite du génie et de l'esprit européens. L'interpénétration des trois plus grandes cultures continentales a dû modeler un type d'humanité particulièrement représentatif de l'Européen moderne". L'honnêteté m'oblige à ajouter qu'après cette déclaration, l'auteur déclare : "Maintenant, je me pose la question de l'intérieur et je demande simplement : Est-ce bien vrai ?"

D'UN COTE C'EST L'EUROPE ET DE L'AUTRE LA FRANCE

Victor HUGO (Waterloo)

"Le gouvernement anglais semble avoir la mémoire vindicative durable, comme le prouvent les nouveaux billets de 5 £, qui viennent d'être émis à l'effigie de Wellington, alors que le Royaume Uni est membre de la Communauté européenne. Une consolation, pour nous Français : au Waterloo d'hier correspond le Waterloo d'aujourd'hui : la défaite de la Livre Sterling. Ceci vaut bien cela."

"Votre Maison", bibliographie, 20/1/1978.

Quinze jours plus tard, le franc français ...!

ÉCHOS DE LA PRÉCÉDENTE CONFÉRENCE



Tribune de Genève du mardi 7 février 1978
Page 24

Débat à la société des Arts

Banques suisses à l'étranger: la confiance reste intacte

La confiance dans les banques suisses a-t-elle un peu diminué à l'intérieur du pays, alors qu'elle est restée intacte à l'étranger? C'est la question que l'on peut se poser à l'issue du débat organisé par la Société des arts de Genève sur le thème: les banques en question.

«Je n'ai jamais entendu parler à l'étranger de perte de confiance dans le système bancaire suisse», a affirmé M. Alfred B. Berger, senior vice-président de Merrill Lynch International. Il a constaté, après les événements survenus l'an dernier, parfois de la «Schadenfreude» dans certains pays voisins. Mais, il a vu nulle part trace d'une diminution de la confiance. «La hausse du franc suisse est une marque de cette confiance.»

Collaboration avec la justice

Cette confiance de l'étranger résulte parfois d'une vision erronée du secret bancaire a expliqué M. Maurice Aubert, associé de MM. Hentsch & Cie. «Les banquiers collaborent avec la justice.» Pour le montrer, il a cité le cas de l'enlèvement de l'ancien PDG de Fiat-France. «C'est grâce aux banques que les autorités genevoises ont pu transmettre en France des renseignements permettant l'arrestation des malfaiteurs.»

En Suisse, il en va un peu autrement, si l'on en croit Mme Michèle Sandrin, présidente de la Fédération romande des consommatrices. Les «affaires» sont apparues à ses yeux comme une profanation. Depuis lors, estime-t-elle, les

banques ne sont plus respectées comme le monument qu'elles étaient. Elle y voit, dans la politique du petit crédit, notamment, une attitude condamnable. Elle a regretté que les grands établissements se soient lancés dans ce marché.

«La Suisse est une des nations les moins endettées dans le domaine du petit crédit», lui a déclaré M. Jean-Louis Delachaux, directeur principal du Crédit Suisse Genève. L'arrivée des grandes banques dans ce marché a eu pour effet de remettre un peu d'ordre dans ce secteur.»

Que les excès

Quant à la mainmise des établissements de crédit dans l'économie, M. Delachaux l'a réfutée chiffres à l'appui. La participation directe des grandes banques dans les sociétés anonymes ne dépassent pas 3% du capital nominal de ces sociétés; il n'y aura pas selon toute vraisemblance augmentation de cette part. La prolifération des banques? Il y a aujourd'hui la même densité de guichets par habitant qu'en 1920. Et les trois grands établissements ne détiennent que le 15% de ces guichets. La Suisse compte 500 banques différentes. Beaucoup plus que la plupart des pays européens. La concurrence y est donc plus vive que partout ailleurs.

Même en Suisse, la confiance dans les banques ne semble pas beaucoup entamée. Personne n'a remis en cause le système ni parmi les participants au débat ni dans la salle. Tout au plus a-t-on dénoncé ce que l'on tient pour des excès.

M. M.

M. Joseph VOLPE, amphitryon impérieux, fait signe qu'il est temps de passer à table, au Club Universitaire qui accueille traditionnellement les conférenciers avant le débat en l'Athénée. De g. à dr. : M. Maurice AUBERT, banquier privé, de MM. Hentsch & Cie ; Me Sylvia-L. LADAME, préposée à la vente des Bulletins et M. Alfred B. BERGER, Senior Vice President de Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith .

(Photos v. Mühlenen)

Page de droite, en haut : de g. à dr. : M. J.-L. DELACHAUX, Directeur principal du Crédit Suisse ; Mme Michèle SANDRIN, présidente de la Fédération romande des consommatrices; et MM. AUBERT et BERGER, ainsi que le modérateur, président de la Classe.



Débat à la Société des Arts Banques suisses: la confiance demeure

■ Genève. — La confiance dont jouit le système bancaire helvétique est demeurée intacte, en dépit des récents scandales et des attaques provenant de milieux divers. Tel est l'enseignement qui s'est dégagé d'un débat organisé lundi à Genève par la Classe de l'industrie et du commerce de la Société des Arts de Genève. Un débat à vrai dire légèrement inégal, puisqu'à trois défenseurs des banques (M. Jean-Louis Delachaux, directeur principal du Crédit Suisse à Genève, M. Maurice Aubert, banquier privé et M. Alfred Berger Senior, vice-président de Merrill Lynch International) était opposée une seule «contestatrice» (Mme Michèle Sandrin, présidente de la Fédération romande des consommatrices). Mme Sandrin a notamment remis en cause certaines pratiques des banques dans le domaine du petit crédit et a évoqué des drames personnels, dus selon elle à l'absence de garde-fous dans ce domaine. Un projet de législation sur le petit crédit est élaboré par le Conseil fédéral, mais rencontre l'opposition de l'Association suisse des banquiers, dit Mme Sandrin.

Les banques sérieuses se renseignent sur leurs débiteurs pour éviter l'endettement en «boule de neige», répondit M. Delachaux, qui estima que l'entrée des grandes banques dans ce marché avait permis d'y mettre de l'ordre. M. Delachaux avait auparavant répondu point par point aux critiques qui sont couramment adressées aux banques suisses; il a notamment refusé les arguments de ceux qui voient une mainmise des banques sur l'économie.

La force des banques suisses ne repose pas sur le secret bancaire, a déclaré de son côté M. Aubert, mais sur le contexte général de liberté dont la Suisse bénéficie. Le secret bancaire est loin d'être aussi absolu qu'on l'imagine généralement, à l'étranger notamment; il ne protège pas les gangsters: dans l'affaire Revelli-Beaumont, les malfaiteurs ont été identifiés grâce à la collaboration des banquiers et de la justice.

Vues de l'étranger, les banques suisses continuent d'inspirer confiance; la Suisse n'est pas sans raison la troisième place financière du monde, estima de son côté M. Berger.

Les scandales et les remises en question apparaissent régulièrement en période de ralentissement économique, conclut M. Paul Ladame, modérateur du débat, citant Galbraith, qui écrivit un jour que l'ampleur des scandales révélés en période de récession est proportionnelle à la vigueur du «boom» économique qui l'a précédé. ■

J.-L. L.

(Journal de Genève, 8 février 1978)

M. MUSSARD interpelle M. AUBERT :

— Je ne doute pas de la collaboration des banques avec la justice, en cas de poursuite pénale. Mais que peuvent-elles faire, si les criminels échappent à toute plainte, parce qu'ils sont eux-mêmes au pouvoir, dans certains pays ?



Réponse de M. AUBERT :

— Vous posez par là le problème plus général de l'évasion de capitaux provenant du Tiers Monde. Ici s'ajoute le fait, particulièrement choquant, que certains potentats auraient déposé en Suisse des fortunes soustraites à des peuples qui manquent du minimum vital.

Certes, il a pu y avoir des abus dans ce domaine. Mais l'on doit constater que la suppression du secret bancaire n'aurait pas pour effet de les éviter. Tout d'abord, le fait d'être un chef d'Etat, ou une personnalité politique importante, n'est pas incompatible avec celui de posséder, à titre privé, des biens importants. Conformément à nos principes généraux du droit à la propriété privée, un chef d'Etat peut déposer des avoirs en Suisse, et mérite la protection comme n'importe qui. En conséquence, après un changement de régime, sur la base de quels critères, et en vertu de quels droits pourrait-on confisquer ces biens et les remettre

aux nouveaux dirigeants ?

Ce problème concerne l'entraide judiciaire internationale. La future loi fédérale sur l'entraide internationale en matière pénale donnera les moyens à la Suisse d'accorder une assistance à des Etats avec lesquels elle n'est pas liée par une convention, et permettra la levée du secret bancaire. Il faudra toutefois déterminer préalablement s'il s'agit d'un délit politique qui, selon un principe du droit international, ne donne pas lieu à l'entraide judiciaire, ou si l'on est en face d'un délit pénal permettant d'ouvrir une enquête. En conséquence, je pense que cette loi permettra, avec efficacité, de poursuivre les hommes d'Etat qui sont réellement des criminels.

Bien entendu, cela ne résout pas la question de la fuite des capitaux des pays pauvres qui en auraient le plus besoin, car il appartient aux pays concernés de prendre eux-mêmes les mesures qui s'imposent.

Par ailleurs, ceux qui, usant du pouvoir politique, s'enrichissent au détriment de peuples qui ne disposent pas du minimum vital, agissent le plus souvent par l'intermédiaire de sociétés qui garantissent leur anonymat. La convention relative à l'obligation de diligence lors de l'acceptation de fonds et à l'usage du secret bancaire qui oblige les banques à s'informer de l'identité des réels bénéficiaires représente donc un moyen efficace d'écarter de la Suisse les fonds d'origine douteuse.

Question de Mme SANDRIN à M. BERGER :



Ne faut-il pas interdire la spéculation sur les matières premières, étant donné que celle-ci ne profite qu'à des spéculateurs, et ceci au détriment des consommateurs ?

(Mme SANDRIN montre alors une publication, où une maison - qu'elle ne nomme pas - promet à ses clients des gains énormes. Ceci, pense Mme SANDRIN, ne peut être réalisé qu'au détriment des consommateurs.)

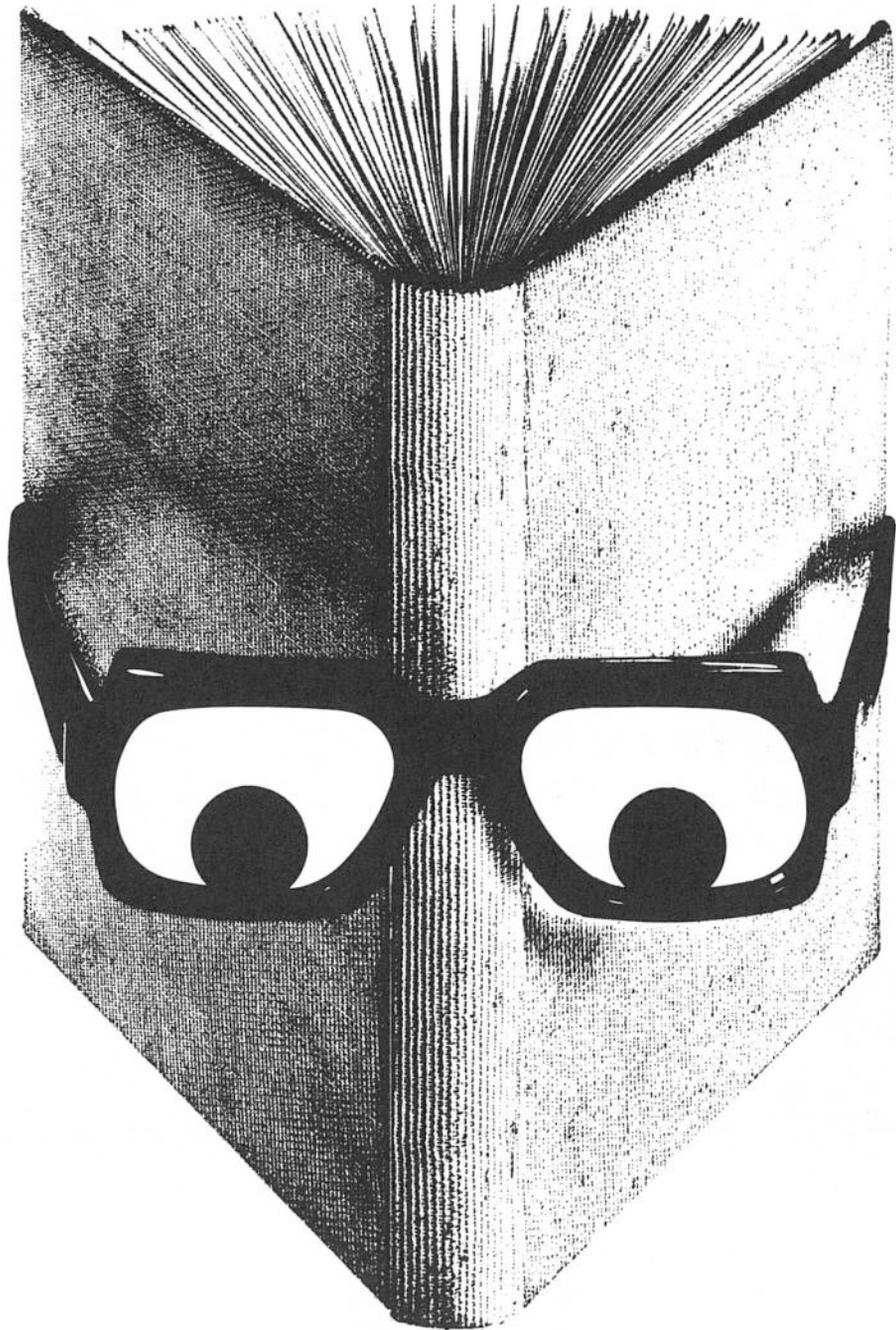
Réponse de M. BERGER :

Une telle publicité n'est en effet pas sérieuse. Une maison qui se respecte, et qui veut se spécialiser dans les marchés des matières premières à terme, ne pourra jamais approcher des clients avec des slogans garantissant des gains substantiels. Aux Etats-Unis, d'ailleurs, non seulement les autorités, mais la bourse, interdiraient purement et simplement une telle publicité.

En ce qui concerne le principe de la spéculation à la bourse des matières premières, nous devons retenir que, grâce à cette spéculation, des producteurs, exportateurs, ou importateurs, voire des gouvernements, peuvent conclure, le jour de leur choix, le prix de vente d'une marchandise dont la récolte, ou la livraison, aura lieu seulement dans 6 ou 12 mois, et transférer le risque des fluctuations des prix sur le spéculateur, qui ainsi exerce un rôle de "porteur" de risque. Grâce aux spéculateurs, la liquidité d'un marché est considérablement augmentée et ceci, abstraction faite de quelques exagérations à court terme, permet, d'après la loi de l'offre et de la demande, de réduire les fluctuations de prix, ce qui est également dans l'intérêt des consommateurs ...

(Le reste est renvoyé, peut-être, au prochain numéro!)





atelier Masméjan / J.-F. Calame

LIVRES

PHARMACIE PRINCIPALE



Soyez à l'heure UBS

Toutes nos agences vous donnent l'heure exacte.

Tous nos conseillers vous indiquent le compte "sur mesure"
qui vous permettra de concrétiser vos projets dans les meilleures conditions.

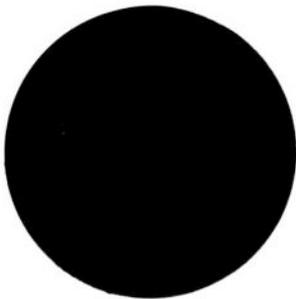


Union de Banques Suisses

Genève - rue du Rhône 8 - rue de la Confédération 7 - téléphone (022) 276111

L'Industrie Métallurgique

ÉLÉMENT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE GENÈVE



L'Union des Industriels en Métallurgie
du Canton de Genève groupe:

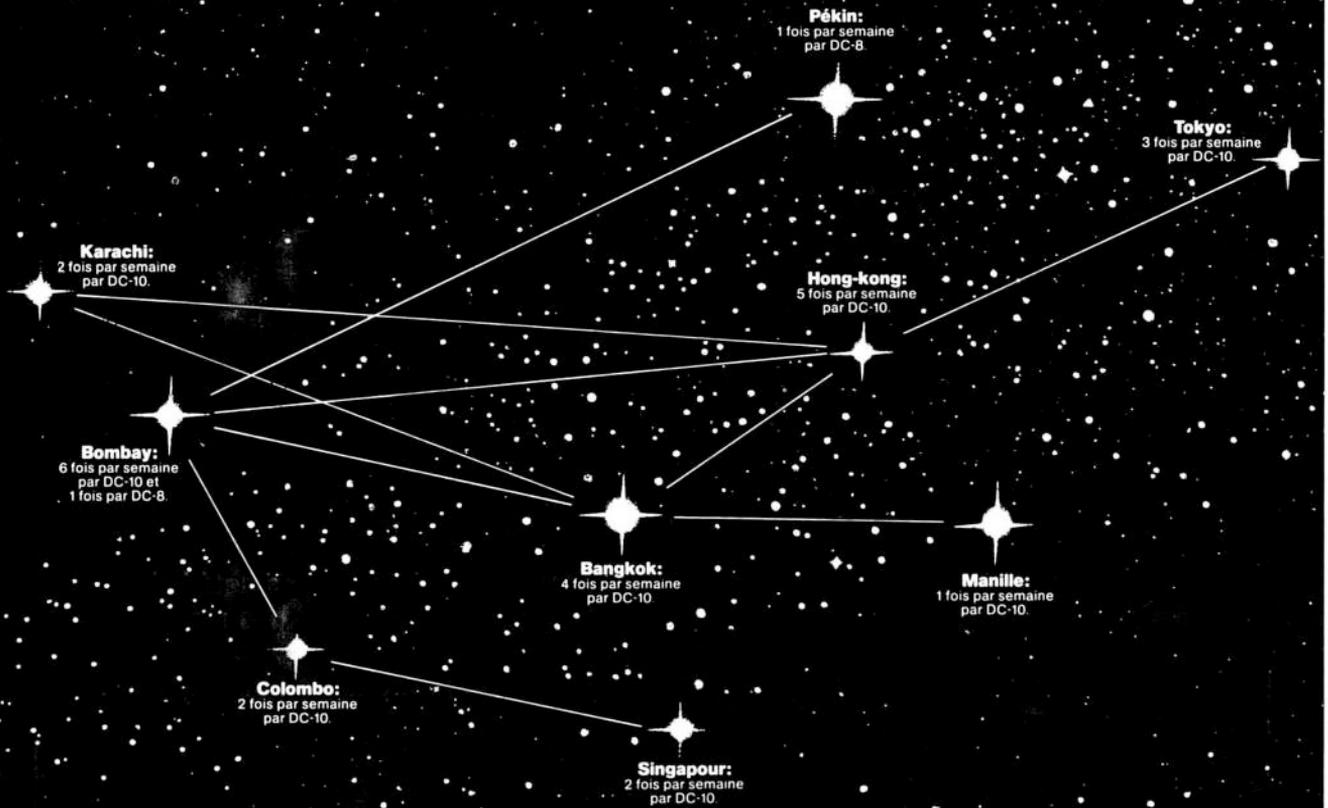
- 54 entreprises occupant 11000 personnes
- L'exportation constitue la caractéristique de l'industrie genevoise des machines et appareils qui fabrique une grande variété de produits de haute qualité.

DOCUMENTATION

INFORMATION

U.I.M. 9, rue Boissonnas, 1227 Genève-Acacias tél. (022) 43 93 70

En Extrême-Orient nous sommes placés sous une constellation favorable.



Que l'on soit astrologue ou pas, cela saute aux yeux: les astres, en Extrême-Orient, sont favorables à Swissair.

Et favorables, par conséquent, à ceux qui se confient à Swissair pour se rendre en Extrême-Orient.

Ajoutons, pour votre tranquillité d'esprit, que les heures indiquées par l'horaire Swissair ne sont pas prises dans les étoiles, mais

sur des montres suisses – sur lesquelles d'ailleurs, c'est bien connu, se règlent toutes les étoiles vraiment consciencieuses.

Swissair et votre agence de voyages IATA se feront un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements. Notamment sur les deux vols express à destination de Tokyo et les multiples possibilités de parcourir, d'une escale à l'autre, tout l'Extrême-Orient avec Swissair.

